

## LA MOTION D'AJOURNEMENT

### QUESTIONS À DÉBATTRE

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre, s'il vous plaît. En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Fraser Valley-Ouest (M. Rose)—L'immigration—Les lois et la protection des artistes canadiens; le député de Halifax-East Hants (M. McCleave)—La Fonction publique—L'étude par un comité du projet de loi sur les relations de travail.

Comme il est 5 heures, la Chambre passe maintenant aux initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, c'est-à-dire les avis de motion (documents).

● (5.00 p.m.)

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES DEMANDES DE DOCUMENTS

### LE RAPPORT SUR LE PROGRAMME AMÉRICAIN D'AIDE ALIMENTAIRE ET SES APPLICATIONS AU CANADA

**Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway)** propose:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport rédigé au ministère de l'Agriculture sur le programme national américain d'aide alimentaire et ses applications pour le Canada.

—Monsieur l'Orateur, j'ai demandé, en novembre dernier, qu'on nous fournisse copie du rapport rédigé par le ministère de l'Agriculture sur le programme national américain d'aide alimentaire et ses applications pour le Canada. On a rejeté ma demande en prétextant, comme de coutume, qu'il s'agissait d'un document interne du ministère et partant qu'on n'était pas autorisé à le communiquer aux députés. Vous savez, monsieur l'Orateur, que plusieurs parmi nous n'acceptent pas les raisons invoquées pour ce refus. Quand nous savons que des rapports ont été préparés pour le gouvernement aux frais du contribuable, nous estimons que ces documents doivent être mis à la disposition des députés, surtout lorsqu'ils peuvent s'avérer très utiles et mettre en lumière les programmes qui nous intéressent.

J'estime que présentement la question d'un programme interne d'aide alimentaire est importante. L'autre jour, quand l'indice le plus récent des prix à la consommation a été publié, j'ai demandé si le gouvernement avait l'intention de prendre des mesures en vue de combler les besoins alimentaires des gagne-petit, étant donné surtout la hausse inusitée du coût de la vie. J'ai signalé que la hausse entre avril et mai avait été la plus marquée pour ces deux mois depuis les six dernières années et que le plus difficile à accepter était que, d'après l'indice, le coût de l'alimentation avait énormément augmenté, en particulier le prix des fruits et des légumes frais, de plus en plus reconnus comme essentiels à une bonne alimenta-

tion. J'aborde ces sujets seulement pour donner plus de poids à ma demande au sujet de ce rapport parce que je pense qu'un programme interne d'aide alimentaire a décidément sa place au Canada. Depuis des années, les médecins nous disent que les Canadiens ne sont pas aussi bien nourris qu'on voudrait le croire. Nous savons que nous habitons un pays où les aliments sont abondants, où l'on sait très bien préparer les aliments, sans compter l'intérêt pour la cuisine que l'arrivée d'immigrants de tous les coins du monde a créé chez nous. Leurs modes de préparation des aliments a beaucoup apporté à la cuisine canadienne. Nous constatons de plus en plus cependant que les normes de nutrition au Canada sont loin d'être aussi élevées qu'elles devraient l'être.

La technique et les nouveaux modes de vie ont fait que les gens ont pris de mauvaises habitudes alimentaires. Je parle des gens qui achètent des aliments déjà préparés, préemballés, que l'on peut manger sans les préparatifs habituels, des aliments comme les croustilles, les boissons gazeuses, les fricadelles, etc. Le public est en général mal renseigné sur les qualités nutritives des aliments, à quoi viennent s'ajouter les moyens pécuniaires des groupes à faible revenu, des gens qui ne peuvent pas s'offrir les aliments de qualité nécessaire à une bonne nutrition. Je sais que ces gens achètent des haricots, du pain et du chou—soit dit en passant que le chou est une substance nutritive—mais ils achètent les aliments qui bourrent le plus comme denrées principales, ceux que leurs revenus leur permettent d'acheter. On n'a qu'à se renseigner sur le nombre de cas de rachitisme et de scorbut chez les enfants, particulièrement chez les économiquement faibles, bien que ces maladies ne soient pas limitées à ces groupes.

Une vague de régimes étranges a récemment balayé le pays intéressant d'ordinaire les femmes qui désiraient perdre du poids et qu'on avait convaincues de suivre pour retrouver la ligne en peu de temps. Soit dit entre parenthèses, monsieur l'Orateur, je suis désolée que le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford) ne soit pas à la Chambre parce que je suis heureuse de voir qu'après une dure et longue bataille son ministère prend des mesures en vertu de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions contre les régimes éclairs, manifestement décevants et trompeurs qui avaient fait des adeptes chez un grand nombre de Canadiens.

C'est notamment pour cela qu'on entreprend au Canada une enquête nationale sur la nutrition; pendant deux ans on interrogera environ 21,000 personnes afin de tout découvrir sur leurs habitudes alimentaires. Nous saurons donc en 1972 quelles lois modifier ou adopter et quels programmes éducatifs lancer pour améliorer l'alimentation des Canadiens. Nous aurons probablement des lois sévères sur les additifs alimentaires, sur les modifications aux cours de diététique et aux normes de nutrition, et surtout nous devons approfondir la question des niveaux de revenus, en particulier chez les gens pauvres. On ne doit pas oublier que l'une des principales causes de malnutrition au Canada est le fait que le cinquième de la population vit dans la pauvreté. Pour toutes ces raisons, je voulais prendre connaissance du rapport sur le programme national américain d'aide alimentaire.